

2-2 Budget prévisionnel général de l'association

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 2019

ou date de début :

date de fin :

CHARGES	Montant ⁷	PRODUITS	Montant ⁷
60 – Achats	582 244	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	756 000
Prestations de services	565 244	73 – Dotation et produits de tarification	
Achats matières et fournitures	17 000	74 – Subventions d'exploitation⁸	
Autres fournitures		État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 – Services extérieurs	520 356		
Locations	501 340	Région(s) :	
Entretien et réparation		Département(s) : CD 13	110 000
Assurance	19 016	Total Métropole Aix-Marseille-Provence	150 000
Documentation		- Métropole	
62 – Autres services extérieurs	193 400	- Territoire Marseille-Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	23 000	- Territoire du Pays d'Aix	
Publicité, publication	150 000	- Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	5 400	- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Services bancaires, autres	15 000	- Territoire Istres-Ouest Provence	
		- Territoire du Pays de Martigues	
63 – Impôts et taxes		Communes : MARSEILLE	1 000 000
Impôts et taxes sur rémunérations,		Organismes sociaux (détailler) :	
Autres impôts et taxes			
64 – Charges de personnel	740 000	Fonds européens	
Rémunération des personnels	650 000	L'agence de services et de paiement	
Charges sociales	200 000	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	90 000	Aides privées	20 000
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁹	
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	2 036 000	TOTAL	2 036 000
Signature du Président	Fait à MARSEILLE	Cachet de l'association	
	Le 31/10/2018		

⁷ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁸ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁹ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

Festival International de Jazz

15, rue Beauvau - 13001 Marseille

www.marseillejazz.com

Siret 429 943 758 00040 - APE 90012

Reçu au Contrôle de légalité le 08 avril 2019